

CESTAS INFOS

L'Agenda de Avril

11 avril

Enquête recensement des hirondelles

Marché de Cestas 9h-12h (voir encart)

11 avril

Tirage de la Tombola (voir encart)

24 et 25 avril

Grand déballage de la Commission Humanitaire du Comité de Jumelage de Cestas/Reinheim (voir encart)

25 avril

Loto du Comité des Fêtes de Gazinet - Rink Hockey de Gazinet à 15h (sous couvert des levées des restrictions gouvernementales de lutte contre le COVID19)



Programmations sous réserve des directives gouvernementales de lutte contre la COVID-19

CULTURE & LOISIRS



CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE DE GAZINET

www.leolagrangegazinet.fr

ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Journée ou demi-journée
Le mercredi de 8h à 18h30



ACTIVITÉS ENFANTS AU CLUB

Cours d'Anglais - Atelier Arts Appliqués
Cours de Guitare

ACTIVITÉS EN VISIO

Cours d'Anglais pour adultes (tous niveaux)
Cours d'Espagnol pour adultes (tous niveaux)
Atelier Sophrologie - Stretching

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 12 au 23 avril 2021

Accueil ALSH à la journée dès 9h
Activités, animations et sorties à la journée durant les vacances
ouverts à tous les 8-17 ans

GRANDS DEBARRAS*

Samedi 1^{er} mai 2021 à partir de 8h

Salle de Rink Hockey (avenue de Verdun à Gazinet)
Exposants (réservés aux adhérents du club),
vente tout public * sous réserve



Inscriptions et renseignements au 05 56 36 02 76
leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr

TOMBOLA DE LA FRATERNITÉ

1 euro le ticket
10 euros les 12



1^{er} lot : Téléviseur LED 102 cm
2^e et 3^e lots : Vins appellation "Pessac-Léognan"

TIRAGE LE 11 AVRIL 2021

Au profit du projet "Les Jardins Partagés"
du Secours Catholique et du Secteur Pastoral "La Forêt"

VENTE DES TICKETS
AU CENTRE PAROISSIAL ET DANS LES ÉGLISES
PAROISSES@CATHOLAFORET.FR - TEL : 05 56 78 82 44



Le Service Animation Jeune (SAJ) propose :
Pour les vacances d'avril 2021 pour les 10/17 ans
un programme varié d'activités :

* Karting, * Paintball, * Lasergame, * Drone, * Réalité virtuelle,
Escape game & plage à Arcachon,

* BISC'AVENTURE & Plage à Biscarosse, Accrobranche « Bassin d'aventures » &
parcours d'obstacles NINJA RUN à Gujan & plage à la dune du Pilat
* Equitation, Foot-golf, Koh-lantha, Golf, Bmx, VTT confirmés single,
Tournoi de tennis,

* Ateliers : création customisation de chaussures, couture, création Art Floral
* Ateliers : théâtre d'impro', initiation DJ, Street art graffiti.

Le programme complet et les informations sont disponibles sur le site de la
mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr (Tous les âges de la vie / Les jeunes
11-17 ans / SAJ)

Contacts : Coco & Sylvain 06 01 92 34 51



**COMMISSION HUMANITAIRE DU
COMITE DE JUMELAGE DE CESTAS/REINHEIM ORGANISE :**

VENTE SOLIDAIRE

Samedi 24 Avril 2021 de 13h à 19h
Dimanche 25 Avril 2021 de 9h à 18h



Halle du Centre Culturel de Cestas Bourg
Objets, meubles, Jouets...

Comité des Fêtes de Gazinet

organise : **Dimanche 25 Avril 2021**
à 15h - Salle de Rink Hockey de Gazinet



LOTO*

(sous réserve des levées des restrictions gouvernementales de
lutte contre la COVID19)

LE RUGBY CLUB CESTADAIS CRÉE SA SECTION FÉMININE !

Tous les niveaux sont acceptés, l'objectif est de
créer une équipe pour la saison prochaine.

Renseignements :
Elodie au 06-16-27-64-34
David au 06-99-50-21-43

feminines@cestasrugby.fr



RUGBY CLUB CESTADAIS
Stade de Bouzet, Ave Salvador Allendé
33610 CESTAS



CESTAS



EN 2021 L'ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE

RECRUTE ET FORME + DE 2500 JEUNES

DU NIVEAU
3ÈME JUSQU'À BAC+5
ET PLUS !



OFFICIERS 200 POSTES

90 OFFICIERS «DIRECTS»

SUR CONCOURS ET
SUR TITRES - POST CPGE,
LICENCE ET BAC +5

50 OFFICIERS SOUS CONTRATS

TITULAIRES AU MINIMUM
D'UN BAC+3

70 PILOTES ET NAVIGATEUR

À PARTIR D'UN
BACCALAURÉAT !

VOLONTAIRES

Possibilité d'exercer
sous le grade d'officiers
ou de militaires du rang

MILITAIRES TECHNICIENS DE L'AIR

950 POSTES

À partir du
niveau 3ème !

SOUS-OFFICIERS 1500 POSTES

Ouverts aux titulaires
d'un baccalauréat !
(général, technologique
ou professionnel)

POUR PLUS D'INFOS !

CIRFA bureau Air de Bordeaux
50 rue des 3 Conils - 33000 BORDEAUX - 05 57 53 60 28
// Du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

Lieutenant-Colonel «H». Philippe GEAY
Le Lundi et Jeudi de 18h à 19h // 06 88 45 97 49

WWW.DEVENIR-AVIATEUR.FR | SUIVEZ-NOUS SUR :



MISSION LOCALE DES GRAVES

Un lieu ressources pour l'insertion professionnelle
des jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans

Vous cherchez un emploi, une autre orientation, une formation
qualifiante... Contactez le conseiller de la Mission Locale...

Accueil sur R.V au 05 57 83 01 70 ou 06 83 38 56 65...

Chaque mardi, jeudi après midi et vendredi matin...

Antenne de la Communauté de Communes
"Jalle Eau Bourde"

3 Chemin de Marticot - Pépinière d'entreprises
33610 CESTAS - Tél. : 05 57 83 01 70



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES À CESTAS

Comme nous vous l'annonçons le mois dernier, la Commune a décidé de mettre en place une action globale dès ce printemps, pour lutter contre la prolifération des moustiques sur le territoire communal.

Pour cela, la municipalité vient de passer un contrat avec la société Altopictus, mandatée par la préfecture pour intervenir sur tout le département. Cette prestation globale aura plusieurs volets :

- un diagnostic initial de la présence du moustique tigre sur le territoire communal du domaine privé. (avril-mai)
- l'élaboration d'un plan de gestion. (fin mai)

Informations : environnement@mairie-cestas.fr ou bernard.rivet@mairie-cestas.fr



Solidarité 4 Pattes
Association de sauvetage animalier

L'ASSOCIATION SOLIDARITE 4 PATTES

de Cestas s'occupe des chats de la commune.

Vous pouvez la solliciter pour :

- vous aidez à stériliser les chats errants ou de particuliers dans le besoin, à tarif réduit pour limiter la prolifération
- signaler une chatte gestante, des chatons ou un chat mal en point (aucune euthanasie n'est envisagée).
- devenir bénévole, famille d'accueil ou adoptants
- trouver de solutions d'accueil pour éviter les abandons

Retrouvez les sur leur site internet www.solidarite4pattes.com ou la plateforme helloasso



Enquête participative

Recensement des hirondelles sur Cestas

Chaque printemps, voilà les hirondelles annonciatrices des beaux jours. La LPO et la municipalité de Cestas vous invitent à participer à une nouvelle enquête. Mobiliser vous pour compter les hirondelles et leurs nids près de chez vous.

But : Recenser les hirondelles pour mieux les connaître et mieux les protéger.

Quand ? De mi-mai à mi-août.

Que chercher ? Des nids ou des hirondelles virevoltant à toute vitesse au-dessus de vos têtes,

Comment participer ? Transmettre vos observations par mail (biodiv33610@gmail.com) ou courrier (Enquête Hirondelle 16 chemin de la Tuilière 33610 Cestas).

Comment suivre l'actualité et en apprendre plus sur les hirondelles ?

Sur la page Facebook 'Hirondelle et biodiversité Cestas, retrouvez :

- Le suivi du projet
- Le livret 'Hirondelle : apprendre à mieux les connaître pour mieux les préserver'
- Le Bilan de l'enquête 2020*

*Aussi disponible sur le site de la mairie

Le programme :

- Le 11 avril 2021 : Rencontre sur le marché de Cestas (stand LPO)
- Début mai : Présentation des hirondelles et de l'enquête en visioconférence
- Enquête de mi-mai à la mi-août : mobilisez-vous, partez à la recherche des hirondelles près de chez vous !
- Restitution des données et bilan : à l'automne

Retrouvez nous sur le marché de Cestas

Dimanche 11 avril 2021 de 9h à 12h

INFORMATION MUNICIPALE

Il est rappelé que la détention de chiens classés en première et deuxième catégorie, impose une **DECLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE et l'OBTENTION D'UN PERMIS DE DETENTION** comme spécifié dans les textes de loi du 6 janvier 1999 et du

20 juin 2008, textes qui renforcent les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux (classification : 1^{ère} et 2^{ème} catégorie).

Cette démarche obligatoire se fait en mairie et sur rendez-vous au 05 56 78 13 00 ou en prenant contact sur : police.municipale@mairie-cestas.fr



INFORMATION MUNICIPALE : IDENTIFICATION DES CHATS ET DES CHIENS

L'identification des chiens est obligatoire en France depuis le 22 juin 1989 par tatouage ou puce électronique.

Pour les chats, l'identification (puce ou tatouage) est obligatoire depuis 2012 (loi n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 28) visant les chats de plus de sept mois nés après janvier 2012 mais il est fortement conseillé pour les chats nés avant cette date.

Cette identification est obligatoire que l'animal soit vendu ou cédé à titre gratuit, la démarche et le coût de l'identification est à la charge du vendeur ou de la personne cédant le chat ou le chien. Tout animal non pucé ou tatoué est donc considéré, aux yeux de la loi, comme n'ayant pas de propriétaire.

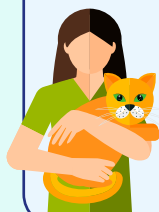
Cette identification reste le meilleur moyen pour un maître de retrouver son compagnon s'il est perdu.

Il permet à l'animal d'être répertorié sur un fichier où figurent les coordonnées de son propriétaire. Vous optimisez donc vos chances de le retrouver en cas de perte. De plus, cela permet de le protégé s'il est trouvé blessé sur la voie publique dès lors il pourra être soigné plus rapidement mais aussi de lutter contre les vols et le trafic d'animaux.

Enfin, si vous changez de domicile, n'oubliez pas de communiquer votre changement d'adresse à l'I-CAD (organisme national) permettant de retrouver votre animal en cas de perte. De plus, cette identification est indispensable pour pouvoir les vacciner contre la rage et voyager en dehors de France.

La puce électronique permet aussi une identification fiable pour les animaux de compagnie. Elle se pose au niveau du cou, côté gauche, elle est de la taille d'un grain de riz. Le coût de la pose chez votre vétérinaire est d'environ 70€ pour un chat et 80€ pour un chien.

Attention, un animal sans tatouage peut donc être porteur d'une puce électronique et avoir un maître. Pour lire la puce, il faut vous rendre chez votre vétérinaire qui peut vous communiquer le nom du propriétaire de l'animal et ainsi lui éviter la fourrière. L'identification et le passeport sont obligatoires dans le cadre de vos voyages à l'étranger (y compris dans la communauté européenne) mais également lors de vos déplacements en France pour entrer par exemple dans certains campings, pensions...



INFOS

www.mairie-cestas.fr
Site officiel de la Mairie de Cestas



APPEL À VOLONTARIAT

La Communauté de Communes Jalle-Eau Bourde, en lien avec l'ARS et la Préfecture, s'est positionnée pour la mise en place d'un centre de vaccination pour les habitants des communes de Canéjan, Cestas et Saint Jean d'Ilac. Dans ce cadre, elle appelle les médecins, infirmières, infirmiers, sages-femmes, actifs ou retraités, les étudiants en médecine et les étudiants infirmiers en 3^e année à contribuer à la campagne de vaccination, selon leurs disponibilités.

Les volontaires sont invités à envoyer un mail à l'adresse suivante centre.vaccination@jalleeabourde.fr

Conciliateur de justice

Pour les règlements à l'amiable de certains litiges, ayez le réflexe "Conciliateur"

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre deux parties pour les conflits ou litiges entre locataires et propriétaires, avec les commerçants et les artisans, entre voisins, en cas de malentendus...

Les interventions sont gratuites et permettent d'éviter une action judiciaire.



Permanences : Mairie de Canéjan pour les administrés de Cestas et Canéjan assurées par Madame Eliane GRUBERT les 2^e et 4^e lundis entre 13h30 et 16h30 sur Rendez-vous pris au 05 56 89 08 60



L'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)

Association de consommateurs vous aide à régler les problèmes ou litiges que vous pouvez rencontrer en tant que particulier face à un professionnel, dans le domaine de la consommation et du logement.

Permanences sur Cestas - Uniquement sur rendez-vous au 05 56 90 74 74

infoDroits VOUS AVEZ UNE QUESTION JURIDIQUE ?

INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

Sur les thèmes suivants : contrats (assurances, vente, location, crédit...), travail (conditions de travail, licenciement...), famille (mariage, divorce, pension alimentaire, autorité parentale...), procédures (aide juridictionnelle, expulsion, saisies...), personnes (état civil, nationalité, tutelle...), droit public (responsabilités, permis de conduire...).

INFODROITS VOUS REPOND

Des permanences gratuites d'information et d'orientation juridiques se tiennent chaque mois sur rendez-vous à Cestas.

Contact et prise de rendez-vous au 05 56 45 25 21



Secouriste Français CROIX BLANCHE

La Croix Blanche de Cestas est une association d'utilité publique qui intervient lors de manifestations sportives ou culturelles (concert, cross etc...) en y assurant les premiers secours.

Ces postes de secours sont généralement situés sur la commune et les environs à la demande des associations et des collectivités. Des sessions de formations aux gestes de premiers secours sont également organisées régulièrement.

Vous pouvez faire appel à nos services ou nous rejoindre en tant que bénévole déjà formé ou à former.

Les tarifs et les informations seront transmis par mail ou téléphone aux personnes qui en feront la demande.

Contacts : 06 59 07 11 15 – M. Salvis

06 61 56 78 19 – M. Guichard

Email: croixblanchecestas@gmail.com

www.croixblanche33.org



LA PARTICIPATION CITOYENNE



La commune de Cestas a choisi d'adhérer au dispositif «participation citoyenne», en collaboration avec la Préfecture de la Gironde et la Gendarmerie.

Le dispositif vise à lutter contre les cambriolages, les vols ou escroqueries ainsi que les atteintes aux biens.

Il s'appuie sur les habitants d'un même quartier, d'une même rue, qui ont choisi d'exercer une vigilance de leur environnement immédiat, en signalant aux forces de sécurité (Gendarmerie) tout fait ou comportement suspect dont ils seraient les témoins.

Le processus repose sur des citoyens volontaires, désignés référents de leur quartier. Ils sont chargés de faire remonter les alertes auprès de la Gendarmerie.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie et de la Police Municipale mais bien de mettre en place une chaîne d'alerte et un relais d'information **entre les habitants, les référents de quartier et les acteurs de la sécurité.**

Il est encadré par une convention signée entre la ville de Cestas, la Préfecture de la Gironde et le groupement départemental de la Gendarmerie de la Gironde.

Toute personne ou quartier intéressé par le dispositif peut prendre contact : Mairie de Cestas 05 56 78 13 00
email : participation.citoyenne@mairie-cestas.fr

La Brigade de Cestas vous conseille :

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

A partir du changement d'heure votre domicile est particulièrement vulnérable entre 18h et 22h.

**NON ECLAIRÉ, IL RÉVÈLE FACILEMENT
VOTRE ABSENCE.**

A cette période, il est généralement constaté une recrudescence de cambriolages alors qu'un simple programmateur connecté à une lampe peut suffire à simuler une présence DISSUASIVE

BRIGADE DE CESTAS : 05 57 83 83 10
ou URGENCES : 17



INFOS

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas

Service Education Jeunesse

RENTREE 2021/2022



Ouverture des inscriptions en CP dans une école de la commune pour les enfants nés en 2015 et pour toutes les demandes de dérogation (secteur et/ou âge) en école maternelle et élémentaire.

Inscriptions ouvertes du 12 avril au 12 mai 2021

Pour les élèves scolarisés actuellement en GS dans une école de la commune et les nouveaux inscrits, le dossier d'inscription sera disponible auprès du service Éducation ou à télécharger sur le site de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr, rubrique « Inscriptions scolaires » en page d'accueil.

Attention : si vous avez sollicité une dérogation lors de l'inscription en maternelle, il convient de renouveler votre demande pour le passage en élémentaire.

Dépôt des dossiers par mail à affaires.scolaires@mairie-cestas.fr ou en mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Tout dossier complet est constitué :

- du dossier d'inscription
- de la copie du livret de famille (pages parents et enfants)
- de la copie d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois
- de la copie du jugement de divorce le cas échéant

*Pour tout renseignement, contactez le service
Éducation Jeunesse au 05 56 78 13 00
postes 128 ou 151 ou au 07 77 82 20 37.*



Service Animation Jeunesse

PASSEZ LE BAFA !

**LA MAIRIE PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT
ET UNE AIDE FINANCIERE, EN DIRECTION
DES 17/25 ANS**

**<< DEVENEZ ANIMATEUR SAISONNIER /
COLO' / CENTRE DE LOISIRS,... >>**

Une formation courte et accessible dès 17 ans !

Un job rémunéré durant les vacances scolaires et plus

Un engagement citoyen

Une première prise de responsabilité

Le travail de jeune animateur BAFA est un job saisonnier qui vous permettra de voyager, d'échanger... Le BAFA vous formera à prendre des responsabilités. L'obtention de ce diplôme est une ligne supplémentaire sur un CV qui peut faire la différence pour un employeur.

Si vous souhaitez passer le BAFA ou avoir des renseignements sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, n'hésitez pas à contacter Coco : **05.56.78.13.00 / saj@mairie-cestas.fr**

Nous vous accompagnerons du début à la fin de votre formation :

- Renseignements sur le fonctionnement de la formation BAFA : comment ça se passe, combien ça coûte, contenus des modules de formations, comment s'inscrire,...
- Aide au choix de votre organisme de formation et aide à la recherche de votre stage pratique.
- Possibilité d'avoir une aide financière de la mairie de Cestas selon le revenu de votre famille.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier contactez nous.

Pour bien comprendre les 5 étapes de la formation BAFA :

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES - TRI SÉLECTIF Jour férié lundi 5 avril 2021

Ordures ménagères (couverture verte) : Pas de collecte, ni de rattrapage

TRI Sélectif (couverture jaune) : Collecte maintenue

DÉCHETTERIE :

Chemin du 20 Août 1949 - 05 57 12 50 35

www.jalleeabourde.fr

Déchetterie horaire d'été à partir du 1 avril 2021 :

Lundi et Jeudi 13h-18h30 accès libre

Mardi Mercredi Vendredi Samedi 9h-12h (accès libre) et de 14h-18h30 (sur RDV : <https://rdvd.recyclage.veolia.fr/>)

Dimanche 8h-12h accès libre.

Déchetterie fermée le lundi 5 avril 2021



ENQUÊTE "RECYCLERIE"

La Communauté de Communes Jalle Eau Bourde souhaite aider ses habitants à réduire leurs déchets et pour cela envisage la création d'une recyclerie.

Une recyclerie est un lieu de collecte, de réemploi et de vente d'objets de seconde main, qui méritent une seconde vie plutôt que d'être jetés. Plus qu'une simple boutique, elle se positionne comme un véritable espace d'échange et de sensibilisation.

Pour répondre au mieux aux besoins de la population, elle souhaite recueillir vos témoignages et vos avis. Cette enquête permettra d'avoir un aperçu de vos pratiques et de votre intérêt face à l'éventuelle implantation d'une structure de réemploi proche de chez vous.

Cette enquête ne vous prendra pas plus de 5 minutes et les réponses sont anonymes.

Pour répondre à l'enquête, vous pouvez le faire directement en ligne en scannant ce QR ou en vous rendant sur le site www.jalleeabourde.fr ou en récupérant un exemplaire papier à la mairie de Cestas

Vous avez jusqu'au **11 avril inclus pour répondre.**



Merci par avance pour votre participation !



Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS sur rendez-vous

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Fermés le samedi



LA POSTE

Horaires d'ouverture des bureaux de Poste de Cestas

CESTAS PRINCIPAL, 6 chemin Pujau :

lundi : 13h30 - 17h

mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h - 12h et 13h30 - 17h30 - samedi : 9h - 12h

CESTAS PRINCIPAL, CARRE PRO + BOITES POSTALES,

du lundi au vendredi : 8h - 10h et 13h15 - 16h

samedi : 8h - 12h

AGENCE POSTALE de Cestas Réjouit

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h30

CESTAS GAZINET :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h -12h et 14h - 17h

mardi : 9h30 - 12h et 14h - 17h - samedi : 9h - 12h

Action Logement Découvrez les aides d'Action Logement

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) et concentre ses efforts sur l'accompagnement des publics prioritaires que sont les salariés aux revenus modestes, en difficulté ou en mobilité, et les jeunes en accès à l'emploi ou en formation.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le **site d'Action Logement**

Avec Action Logement, simplifiez-vous le logement ! Salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole d'au moins 10 salariés, quelle que soit votre situation professionnelle (CDI, CDD, alternance, nouvellement embauché, en mobilité professionnelle...), Action Logement vous accompagne, dans votre parcours logement. Avec une offre d'aides et de services diversifiée, Action Logement vous apporte des solutions concrètes, à chaque étape de votre vie personnelle et professionnelle.

Louez plus facilement

Trouvez votre logement grâce à un large choix de locations dans le parc social, intermédiaire et privé.

- **Financez votre dépôt de garantie** avec un prêt sans frais, ni intérêts et allégez ainsi vos dépenses d'emménagement.
- Bénéficiez d'une **solide garantie 100% gratuite** pour rassurer votre futur propriétaire et faciliter votre entrée dans les lieux.
- **Allégez votre loyer, si vous êtes alternant**, avec une subvention qui vous est versée jusqu'à 100€ par mois.

Achetez en toute sérénité

• Bénéficiez gratuitement de **l'expertise d'un conseiller⁽¹⁾** pour sécuriser votre projet d'acquisition et accéder aux meilleures conditions de financement.

• **Donnez un coup de pouce au projet d'achat** de votre résidence principale avec **un prêt à des conditions avantageuses⁽²⁾**: acquisition d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans travaux, construction d'une maison individuelle, ou toutes opérations d'accession sociale.



Déménagez en toute tranquillité

Vous êtes muté(e) ou embauché(e) et vous devez déménager :

- Bénéficiez d'un **financement gratuit de votre accompagnement à la recherche d'un logement** locatif par un opérateur spécialisé de votre choix⁽⁴⁾ : sélection de biens correspondant à vos souhaits, organisation de visites, découverte de l'environnement...
- **Financez votre installation avec un prêt à taux réduit** pour faire face aux nombreuses dépenses liées à un emménagement : double charge de logement, frais d'agence, dépôt de garantie...
- Faites une **demande de logement temporaire**, la solution proposée sera ainsi adaptée à la durée de votre séjour⁽⁵⁾ : résidences hôtelières, résidences pour jeunes actifs, foyers ou résidences sociales, appartements meublés...

Faites-vous accompagner en cas de difficultés de logement

Un événement difficile et imprévu vous empêche de faire face correctement à vos charges de logement ou d'avoir accès à un logement ?

Bénéficiez d'un **accompagnement sur-mesure, gratuit et confidentiel**.

Un conseiller social établit un **véritable diagnostic de votre situation** et détermine avec vous les actions à entreprendre :

- l'accès à des **aides financières** que vous soyez propriétaire ou locataire
- la recherche de **solution de logement ou d'hébergement**
- l'orientation vers des **partenaires spécialisés**.

2 nouvelles aides gratuites pour les salariés fragilisés par la crise sanitaire

Salariés, demandeurs d'emploi, saisonniers agricoles, vous avez été confrontés à une baisse de revenus ou vous avez dû supporter des frais de logement importants ?

- Salariés du secteur privé ou agricole : **une subvention de 150 €** par mois pour réduire vos charges de logement. Aide limitée à 2 mois (jusqu'à 300 €), ou **6 mois (jusqu'à 900 €) en cas de perte d'emploi, pendant la crise sanitaire**.
- Saisonniers agricoles : **jusqu'à 600 € de subvention, pour vous aider à financer vos frais d'hébergement**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous

(1) Les services complémentaires de conseil et d'intermédiation en financement immobilier sont proposés par une société filiale d'Action Logement enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr)

(2) L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

(3) Aide réservée aux retraités d'une entreprise du secteur privé, âgés de plus de 70 ans ou aux salariés ou retraités d'une entreprise du secteur privé, en perte d'autonomie.

(4) Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.

(5) Les services d'offre de logements temporaires sont délivrés par Action Logement Services, des sociétés filiales d'Action Logement ou des partenaires.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, CANIVEAUX ET HAIES DE JARDIN

Il est rappelé à l'ensemble des administrés que conformément à l'Arrêté Municipal N°73/80, l'entretien des caniveaux, devant les habitations, pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des propriétaires ou de leurs locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient pas obstrués. Il en est de même pour les trottoirs, les propriétaires ou leurs locataires sont tenus d'entretenir et de conserver en état de propreté le trottoir devant leur habitation et de veiller à ce que les haies n'empiètent pas sur les trottoirs.



CINÉMA REX Programmes



Votre Cinéma Le Rex de Cestas restera fermé.

Une information sur la date de réouverture et la programmation à venir sera disponible sur le site :
www.cinereccestas.fr

Information :

La validité des tickets CE et des Abonnements sera repoussée et tiendra compte de la durée du confinement.

Tarif plein 7.50€ - Réduit 5.80€ - Abonnement 53€ les 10 places

Tarif RSA/moins de 14 ans : 4€

Tarif spécial entre 17h et 19h du lundi au vendredi 5.80€

Cinéma : 05 56 31 30 55 - Mail : cinereccestas@gmail.com

INFOS

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas

La Médiathèque de Cestas

vous informe :



LA MEDIATHEQUE EST OUVERTE !!!

ET N'oubliez pas,

TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION :

LE CLIC ET COLLECTE, LE PORTAGE, NOTRE SITE
NOTRE TOUT RÉCENT COMPTE INSTAGRAM.

Renseignements et réservations au 05 57 83 53 11
ou www.mediathèque-cestas.fr